

Forums pour les consommateurs

Arrestation Drogues au Volant

Par Profil supprimé Posté le 02/11/2016 à 14h29

Bonjour

J'ai une amie qui s'est fait arrêter au volant pour consommation de stupéfiants et pour la première fois, elle n'a rien dans son casier. Que risque-t-elle ? Doit-elle prendre un avocat pour les vices de procédure ou ne pas s'affoler ?

Merci